

# Choisir les axes analytiques pour une Comptabilité Carbone Analytique



Cette étape du cadrage consiste à relier les postes d'émissions construits à partir des codes comptables aux axes analytiques sélectionnés. Un axe analytique n'est pas forcément pertinent sur tous les postes d'émissions mais chaque poste d'émissions doit être associé au minima à un responsable, et donc à un axe analytique. Tout choix contraire doit être justifié.

- Les émissions liées à la catégorie 1.1, 1.3, 1.4 et 1.5 du BEGES peuvent être analysées par site. Elles peuvent être aussi décomposées par équipe, activité, projet et produit acheté ou vendu suivant l'utilisation des sources fixes de combustion, des procédés hors énergie et des équipements liés aux émissions fugitives.
- Les émissions liées à la catégorie 1.2 du BEGES peuvent être analysées par site et équipe pour les salariés, et par projet, produit, activité pour les produits et les déchets.
- Les émissions liées à la catégorie 2 du BEGES peuvent être analysées par site. Elles peuvent être aussi décomposées par équipe, activité, projet et produit achetés ou vendus suivant l'utilisation de l'énergie.
- Les émissions liées à la catégorie 3.3 et 3.5 du BEGES correspondant à des déplacements domicile-travail et professionnels peuvent être analysées par site, équipe et si possible par projet.
- Les émissions liées à la catégorie 3.2 et 3.4 du BEGES correspondant à du fret aval ou à des déplacements de visiteurs ou de clients peuvent être analysées par site, client et activité.
- Les émissions liées à la catégorie 3.1 du BEGES correspondant à du fret amont peuvent être analysées par site, fournisseur et activité.
- Les émissions liées à la catégorie 3 du BEGES correspondant à du fret interne peuvent être analysées par site et activité.
- Les émissions liées à la catégorie 4 du BEGES peuvent être analysées par site, activité, produit ou projet, fournisseur et équipe.
- Les émissions liées à la catégorie 5 du BEGES peuvent être analysées par produit ou projet et par client.
- Les émissions liées à la catégorie 6 du BEGES peuvent être analysées par franchise[MD1] [SL2]

L'absence d'axes analytiques dans une source de données nécessaire à la division des émissions selon cet axe analytique peut être une justification de l'abandon de cet axe analytique. Il sera néanmoins à noter comme axe d'amélioration d'ajouter l'axe analytique dans la source de données.

---